

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Accusé de réception en préfecture  
050-215005398-20250916-DCM2025-40-DE  
Date de télétransmission : 18/09/2025  
Date de réception préfecture : 18/09/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance 16 septembre 2025  
10/09/2025

**Date d'affichage :**  
10/09/2025

**Nombre de conseillers :**

Elus : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le seize du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, ROBINE Anne-Laure.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LARONCHE Ludovic (pouvoir donné à MOREL Sophie), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), TRAVERS Rémy (pouvoir donné à CABART Ludovic)

Secrétaire de séance : LE BARON Stéphane

**Délibération n°2025-40 : Demande de subvention du Secours Populaire pour l'organisation de la Journée des oubliés des vacances**

Par courrier en date du 11 juin, le Secours Populaire Français informe qu'il s'est mobilisé, comme chaque année, afin d'offrir une journée exceptionnelle à des milliers d'enfants qui, habituellement, ne partent pas en vacances.

À l'occasion des 80 ans du Secours Populaire, un grand rassemblement a eu lieu à Paris, le 20 août dernier, réunissant des milliers d'enfants venus de toute la France. Au programme figuraient la visite de sites emblématiques (Tour Eiffel, château de Versailles...), des croisières sur la Seine, des ateliers, des animations sportives et un concert festif sur le Champ-de-Mars.

La fédération de la Manche a mobilisé, pour cet événement, 400 enfants et 80 accompagnateurs, dont beaucoup étaient originaires de Saint-Pierre-Église.

Le coût global de cette journée s'est élevé à 32 200 €. Le coût du transport pour les habitants de Saint-Pierre-Église a atteint 1 250 €, soit le double de l'année précédente.

De ce fait, et à titre exceptionnel, la commission finances du 9 septembre 2025 a décidé de doubler la subvention.

L'assemblée, à l'unanimité :

- ACCORDE au Secours Populaire (fédération de la Manche) une subvention de 300 euros au titre de l'organisation de la Journée des oubliés des vacances.

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 16 septembre 2025.

  
La secrétaire de séance,  
LE BARON Stéphane

Le Maire,  
DENIS Daniel



